



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École Simonne-Monet
Le jeudi 12 septembre 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Simonne-Monet, tenue le jeudi 12 septembre 2024 à 18h15 au 3850 avenue Dupuis à Montréal.

PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Isabelle Roy, présidente de l'assemblée, déclare l'assemblée ouverte. Il est 18h18.

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Cayer

QUE Mme Isabelle Roy agisse à titre de présidente d'assemblée.

Mme Isabelle Roy est désignée par acclamation.

3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (19 septembre 2023)
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
8. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
9. Adoption de la procédure d'élection

10. Élections des membres parents au conseil d'établissement
11. Élections des parents substitués au conseil d'établissement
12. Élection du ou de la représentante au comité de parents
13. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents
14. Proposition de formation d'un organisme de participation des parents
15. Varia – Points divers
16. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Isabelle Roy que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Roy

QUE Mme Caroline Brassard agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 septembre 2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Lola Fredj que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 12 septembre 2023 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications. Appuyée Mme Bitiboto

6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

7. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE/CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

8. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT que Mme Isabelle Roy actuel présidente du conseil d'établissement souhaite présenter sa candidature à titre de représentant des parents pour un prochain mandat;

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Roy :

QUE Mme Julie Cayer agisse à titre de président d'élections.

9. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Cayer de procéder de la manière suivante : à main levée


Initiales de la présidence
d'assemblée


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

10. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a 2 postes en élection pour des mandats de 2 ans;

CONSIDÉRANT qu'il y a 1 poste en élection pour un mandat de 1 an;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Mme Isabelle Roy (parent de Flora Mercier) mandat de 2 ans

M. Francis Nwukwi (parent de Mc Faith Kachou Gngangwi et Peace Kachou Wepnyu) mandat de 2 ans

M. Leo Mel Navarrete (parent de Rio Aurélius Navarrete) mandat de 1 an

Sont élus par acclamation

11. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 3 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Parents substituts :

Mme Mariama Balde (maman de Mahmoud Balde)

Mme Ibtissam Maamri (maman de Bayanne Moussaid)

Sont élues par acclamation

12. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Mme Isabelle Roy

Est élue par acclamation

13. ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;


Initiales de la présidence
d'assemblée


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

M. Francis Nwukwi, substitut

Est élu par acclamation

14. PROPOSITION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « **OPP** ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

Formation d'un OPP :

IL EST PROPOSÉ par Mme Lola Fredj de former un OPP.

Adoptée à l'unanimité

Nom de l'OPP : OPP Simonne-Monet

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Cayer de nommer l'OPP de la manière suivante : OPP Simonne-Monet

Adoptée à la majorité

Composition de l'OPP :

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Cayer la composition suivante :

Mme Ibtissam Maamri (maman de Bayane Moussaid)

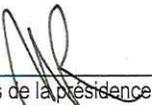
Mme Yuliya Peganova (Amina-Kadiatu Peganova)

Mme Kateryna Boiko (Andreii Boiko)

Adapté à la majorité

15. VARIA

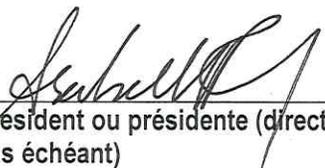
Présentation de la nouvelle ICS de Simonne-Monet Mme Conceptie Gervé et présentation de son rôle et les ressources du quartier et participation des parents.


Initiales de la présidence
d'assemblée


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19 h03.



Président ou présidente (direction, le cas échéant)



Secrétaire d'assemblée



Initiales de la présidence
d'assemblée



Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

